



Fédération de la Formation Professionnelle

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 avril 2016

CARINE CHEVRIER, DELEGUEE GENERALE A L'EMPLOI ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE, INVITEE D'HONNEUR DE LA 26^e ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFP LE 31 MARS DERNIER

« *Les organismes de formation sont nos meilleurs sparring-partners !* » a affirmé Carine CHEVRIER, Invitée d'honneur de l'Assemblée générale de la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP) qui se tenait le 31 mars dernier dans les locaux d'AG2R La Mondiale. Trois mois après sa prise de fonction, la Déléguée générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle a insisté sur l'importance de l'offre privée de formation pour répondre aux deux grands chantiers de l'année 2016 :

- | Réussir la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2014 au service de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité de tous. La Déléguée générale a affirmé qu'elle serait attentive aux préconisations portées en ce sens par la FFP dans le cadre du projet de loi Travail ;
- | Renforcer durablement l'employabilité des demandeurs d'emploi, et notamment des moins qualifiés. Les organismes privés seront parties prenantes du déploiement du plan d'urgence pour l'emploi et la formation afin de garantir des formations adaptées au profil de chacun des bénéficiaires et permettant l'acquisition de compétences recherchées par les entreprises.

Les adhérents de la FFP ont pu attirer la vigilance de la Déléguée générale sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la réforme, notamment sur la complexité du CPF. Les adhérents ont également soulevé des interrogations quant à l'exclusion des organismes à but lucratif de l'habilitation à percevoir la part 'hors-quota' de la taxe d'apprentissage. Enfin, les adhérents ont rappelé le nécessaire respect des règles de la concurrence dans le cadre du projet de transformation de l'AFPA en Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC).

« *Un travail considérable a été réalisé par notre Fédération cette année !* » a constaté Jean WEMAËRE. « *Nous avons été présents sur tous les grands sujets de la Profession, grâce à la très forte mobilisation des adhérents au sein de toutes les Commissions de la FFP et grâce à notre implication sur tous les chantiers nationaux* » (groupes de travail menés sur mandat des Ministères de l'Economie et du Travail, Qualité, certifications etc.). Le Président de la FFP a salué le travail réalisé par la Commission Sociale au service d'une profession toujours plus forte. Il a enfin insisté sur l'enjeu de l'Innovation qui a été au cœur de l'année 2015, et a notamment permis de très belles manifestations en Régions sur le thème de la digitalisation de l'offre de formation. « *Cette année montre que nous pouvons relever les défis car nous sommes fiers et passionnés. L'avenir de la formation est entre vos mains !* »

A l'issue de cette Assemblée générale, les élections pour le renouvellement par tiers du Conseil d'Administration se sont tenues.

◆ **Ont été élus :**

- | Luigi CAPIELLO (FILEA INSTITUT)
- | Arnaud PORTANELLI (LINGUEO)

◆ **Ont été réélus :**

- | Jean-Pierre BARNAUD (CEFPF)
- | Vincent COHAS (CESI)

- | Pierre COURBEBASSE (AFEC)
- | Eric PARQUET (C3 GROUPE)
- | Sana RONDA (LINGUAPHONE France)
- | Jean-Philippe TAIEB (NAXIS)
- | Jean WEMAËRE (DEMOS)

Contact Presse : Yasmine Boulos - 01 44 30 49 16 - yboulos@ffp.org

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), organisation professionnelle créée en 1991, fédère et représente près de 550 organismes de formation privés et leurs 2000 établissements. Depuis vingt ans au service de la représentation et de la promotion de l'offre privée de formation – qui couvre près des ¾ des besoins du marché-, la FFP place, au cœur de son action, le développement du professionnalisme de ses adhérents. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaires cumulé de près de 2 milliards d'euros par an), elle agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.